

Rabais familial

Modalité de calcul pour le rabais famille (parents-enfants, fratrie) accordé sur la cotisation de la SESaF uniquement.

Le taux le plus avantageux s'applique pour la cotisation la moins élevée. Les membres passifs ne bénéficient pas de ce rabais.

	Taux de cotisation	Rabais accordé
1 ^{er} membre	100%	0 %
2 ^e membre	75%	25%
3 ^e membre	50%	50%
4 ^e membre	25%	75%
5 ^e membre	25%	75%
6 ^e membre	0%	100%